

Centres de l' OCDE**Allemagne**

Berlin (49-30) 288 8353

Japon

Tokyo (81-3) 5532-0021

Mexique

Mexico (52-55) 5281 3810

Etats-Unis

Washington (1-202) 785 6323

ALLEMAGNE · AUSTRALIE · AUTRICHE · BELGIQUE · CANADA · CORÉE · DANEMARK · ESPAGNE · ETATS-UNIS · FINLANDE
FRANCE · GRECE · HONGRIE · IRLANDE · ISLANDE · ITALIE · JAPON · LUXEMBOURG · MEXIQUE · NORVEGE
NOUVELLE-ZELANDE · PAYS-BAS · POLOGNE · PORTUGAL · REPUBLIQUE SLOVAQUE · REPUBLIQUE TCHEQUE · ROYAUME-UNI · SUEDE · SUISSE · TURQUIE

PAC/COM/NEWS(2004)3

Paris, le 29 janvier 2004

L'Afrique du Sud adhère au système de l'OCDE pour l'acceptation mutuelle des données sur la sécurité des produits chimiques

L'Afrique du Sud sera le premier pays non membre à adhérer au système d'acceptation mutuelle des données mis en place par l'OCDE pour l'évaluation des produits chimiques, lorsqu'elle prendra part à la réunion du Comité des produits chimiques de l'OCDE qui se tiendra à Paris du 4 au 6 février .

Le système d'acceptation mutuelle des données (AMD) de l'OCDE fait économiser aux gouvernements et à l'industrie chimique environ 60 millions USD par an, du fait que les résultats de divers essais sur la sécurité de substances chimiques telles que les produits chimiques industriels et les pesticides peuvent être partagés à l'échelle de l'OCDE. En vertu de ce système, les essais réalisés doivent répondre aux normes de l'OCDE concernant les méthodes d'essai (Lignes directrices de l'OCDE pour les essais) et la qualité des données (Principes de l'OCDE relatifs aux bonnes pratiques de laboratoire – BPL). Les pouvoirs publics doivent vérifier que les laboratoires respectent bien ces principes en utilisant les procédures définies par l'OCDE. Tous les pays de l'OCDE, et maintenant l'Afrique du Sud, ont mis en œuvre ce système au moyen des procédures législatives et administratives appropriées.

Après son adhésion provisoire au système en 1999, l'Afrique du Sud a collaboré avec les pays de l'OCDE pour faire en sorte que son programme de contrôle de la conformité aux BPL soit acceptable pour tous les membres. Une équipe composée d'experts gouvernementaux de trois pays de l'OCDE s'est rendue sur place pour évaluer l'autorité sud-africaine chargée d'effectuer ce contrôle (South African National Accreditation System). En s'appuyant sur les résultats de cette évaluation, le Conseil de l'OCDE a invité l'Afrique du Sud à devenir membre à part entière du système, avec les mêmes droits et obligations que les pays de l'OCDE.

En tant qu'adhérent au système de l'OCDE, l'Afrique du Sud acceptera les données de pays de l'OCDE obtenues dans les conditions exigées pour l'acceptation mutuelle des données. De même, dans la mesure où l'Afrique du Sud peut désormais assurer que les données sur la sécurité des produits chimiques obtenues dans ses laboratoires se caractérisent par une rigueur et une qualité comparables à celles des données provenant des laboratoires des pays de l'OCDE, les pays Membres accepteront ses données. Les obstacles non tarifaires qui auraient pu s'opposer au commerce de produits chimiques entre l'Afrique du Sud et les pays de l'OCDE en raison de différences entre les normes et les procédures de vérification se trouvent ainsi supprimées. D'autre part, les producteurs des pays de l'OCDE ont désormais la possibilité de faire entreprendre les essais sur la sécurité de leurs produits chimiques en Afrique du Sud.

Plusieurs autres pays non membres sont parvenus à différents stades dans le processus d'adhésion au système d'acceptation mutuelle des données.

Pour obtenir des informations complémentaires, les journalistes sont invités à contacter Dian Turnheim, à la Direction de l'environnement de l'OCDE, (tel. + 33 1 45 24 97 77 ou e-mail :dian.turnheim@oecd.org).

JT00157403

OCDE Relations avec les médias

Demandes générales : Tél. (33) 1 45 24 97 00 - Fax. (33) 1 45 24 80 03/94 37 · **Recherche & documentation** : Tél. (33) 1 45 24 80 88/80 89
www.oecd.org/media · **Adresse électronique** : news.contact@oecd.org

Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France Tél. (33) 1 45 24 82 00 - Fax. (33) 1 45 24 85 00
www.oecd.org